

PARTIR AU CANADA

HORS-SÉRIE
VOCABLE

Près de 100 000 Français ont choisi de s'expatrier au Canada, séduits par les opportunités professionnelles et la qualité de l'enseignement supérieur. Voici 4 pages de conseils, témoignages et infos pratiques pour vous guider avant de partir. Et une interview de Louise Van Winkle, Responsable Promotion francophone, Immigration de l'Ambassade du Canada en France.

Le Canada en quelques chiffres

- **Population** : 38 millions (2021)
dont 21,9% d'étrangers
- **Superficie** : 9,98 millions de km²
- **2^e** plus grand pays du monde en superficie derrière la Russie
- **6000** kilomètres 'coast to coast'
- **6** fuseaux horaires
- **Capitale** : **Ottawa**
(1 017 449 habitants)
- **3 plus grandes régions métropolitaines** :
 - **Toronto** (plus grande ville canadienne de 6,4 millions d'habitants)
 - **Montréal** (4,3 millions)
 - **Vancouver** (2,6 millions)



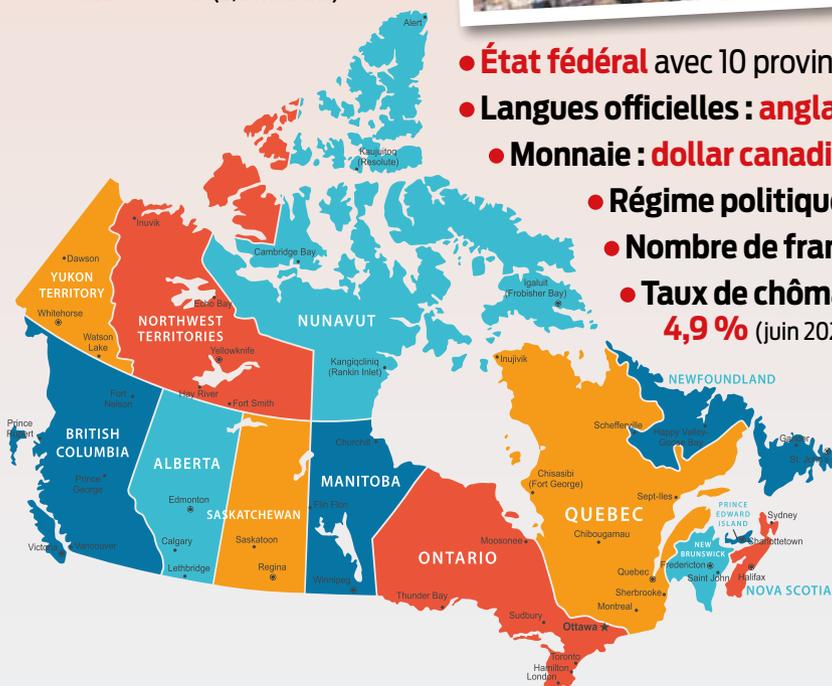
Le saviez-vous ?

La feuille d'érable apparaît au centre du drapeau canadien en 1964. C'est un symbole de la nature et de l'environnement.



- **État fédéral** avec 10 provinces et 3 territoires autonomes
- **Langues officielles** : **anglais** et **français**
- **Monnaie** : **dollar canadien** (1\$ canadien = 0,77 € (août 2022))

- **Régime politique** : **monarchie constitutionnelle**
- **Nombre de francophones** : **10,4 millions**
- **Taux de chômage** :
4,9 % (juin 2022)



Le saviez-vous ?

L'origine du mot Canada : au XVI^e siècle l'explorateur français Jacques Cartier utilise le terme iroquois **kanata** (village) pour désigner le territoire qu'il vient de découvrir.

➔ Préparer son départ :

Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) propose des dossiers pour aider les jeunes à s'installer au Canada avec une information complète concernant les équivalences de diplômes, la législation, les métiers qui recrutent, des conseils pour la gestion du budget et le logement. Des ateliers sont également organisés régulièrement. Possibilité de contacter un conseiller CIDJ au 01 88 40 41 80 du lundi au vendredi de 10h à 13h.



➔ **CIDJ 4 Place du Louvre 75001 Paris** (sans RDV du mardi au samedi de 13h à 18h (17h le samedi) - www.cidj.com/)

Glossaire québécois :

Allo ! / salut !
Bon matin / bonjour
Correct / tout va bien
À tantôt / à bientôt
Faqué / alors, donc
Faire l'épicerie / faire les courses
Full / beaucoup
Le char / la voiture
Ploguer / brancher un appareil

ÉTUDIER OU TRAVAILLER AU CANADA

Des diplômes reconnus en France et à l'international, des frais de scolarité moins onéreux qu'aux États-Unis, des opportunités d'emploi, le bilinguisme... Les avantages pour étudier ou travailler au Canada ne manquent pas mais il ne faut pas improviser son départ. Voici quelques conseils, astuces et témoignages pour réussir son expatriation au pays à la feuille d'érable.



Choisir sa ville

Vous cherchez du travail ? Le pôle de compétitivité où l'activité est concentrée n'est pas toujours là où l'on pense : ne négligez pas les petites villes. Que souhaitez-vous faire en dehors du travail ? Besoin d'un cinéma au coin de la rue, d'une montagne pour une randonnée ? Choisissez votre lieu d'installation selon votre mode de vie.

Quelles étapes pour étudier au Canada ?

- Choisir une université : EduCanada.ca est le site officiel du

gouvernement pour les étudiants internationaux. Selon le domaine d'études et le profil du candidat, un répertoire d'universités canadiennes avec la liste des programmes d'études est proposé. Chaque université possède un site internet avec les renseignements nécessaires concernant les coûts d'inscription et les demandes de bourses. Pour vous accompagner, le cabinet Study Experience aide les étudiants dans toutes les démarches relatives à une candidature au sein d'une université étrangère, depuis l'orientation initiale jusqu'à l'inscription définitive. Compter entre 1000 et 1500 euros pour un accompagnement complet.

- Critères linguistiques : passez les tests de langue (IELTS ou TOEFL). L'été entre la 1^{ère} et la Terminale est la meilleure période pour passer les tests d'anglais avec score requis.

- Critères d'admissibilité : au Canada, chaque université a ses propres critères d'admission. Cependant, toutes jugent les dossiers sur les résultats scolaires. « Les maths sont par exemple essentiels pour beaucoup de programmes », rappellent Alice Barbier et Fanny Michaud de Study Experience. Les bourses d'admission sont rares et basées sur le mérite (excellence académique, performances dans divers domaines).

- Préparer son dossier : il est conseillé de réunir tous les documents un an à l'avance. Il faut ainsi vérifier la validité de son passeport, regrouper ses relevés de notes et traduire les documents. « Il est possible qu'on vous demande votre acte de naissance », précisent Alice Barbier et Fanny Michaud de Study expérience. En janvier/février, votre dossier doit être prêt.

- Permis d'études : dès la réception d'une lettre d'une université canadienne confirmant votre admission, lancez la procédure pour obtenir un permis d'études. Pour étudier au Québec, vous devez également obtenir un certificat d'acceptation du Québec (CAQ). Afin d'obtenir un permis d'études, vous devrez prouver que vous disposez d'une somme d'argent suffisante, équivalente à une année de scolarité + frais de vie pendant 9 mois.

- Frais d'inscription : entre 9 000 et 60 000 \$ canadien (entre 7 000 et 46 000€) par an selon les universités.

- Pédagogie : contrairement à la France où le professeur est au centre de l'attention, au Canada les apprentissages passent par le travail en groupe et moins sur le par cœur.

Le PVT : comment éviter les arnaques ?

Le Permis Vacances-Travail (PVT) permet aux 18-35 ans de vivre et travailler au Canada pour une durée maximale de deux ans. « Le PVT est le permis de travail le plus souple qui soit puisque vous n'avez pas besoin d'employeur avant de partir », explique Julie Meunier, co-fondatrice de pvtistes.net, un site gratuit d'informations pratiques, agrémenté de vidéos tutorielles. Le PVT, c'est un tirage au sort une fois par semaine : plus on s'inscrit tôt, plus on a de chance. Comment postuler ? D'abord, intégrer un bassin de candidats sur le site officiel canada.ca. Ne pas s'inscrire sur d'autres sites qui pourraient s'avérer frauduleux, ni communiquer son numéro de téléphone et encore moins se laisser happer par la mention « maximiser vos chances ». Pas de coût, pas de papiers à transmettre lors de l'inscription. « C'est seulement une fois que l'on est tiré au sort que l'on constitue son dossier administratif », précise Julie Meunier. Si vous êtes tiré au sort, vous avez dix jours pour continuer vos démarches !



Prendre l'envol !

Air Canada, la plus ancienne compagnie aérienne nord-américaine en France, assure jusqu'à 32 vols hebdomadaires depuis la métropole et les DROM-COM. Au Canada, 51 villes sont desservies via Montréal et Toronto. Diverses options tarifaires sont proposées pour les voyageurs qui partent dans le cadre d'une installation temporaire ou permanente. « En possession d'une lettre de correspondance (ou d'introduction) délivrée par les autorités canadiennes, les passagers francophones ont droit à deux bagages de 23kg, avec la possibilité d'enregistrer un troisième bagage à l'aéroport moyennant des frais », indique Jean-François Raudin, Directeur Général France chez Air

Canada. Pour la réservation des billets, la compagnie joue la carte de la souplesse : en possession de la lettre, vous pouvez modifier la date de votre billet sans frais, autant de fois que vous le souhaitez, pour l'aller comme pour le retour.



AIR CANADA

www.aircanada.com

Paris – Montréal : Aller-retour à partir de 395 €



(iStock)

(iStock)



CONTACTS

- www.educanada.ca
- www.canada.ca/fr
- www.studyexperience.fr
- www.pvtistes.net
- www.ofqj.org
- www.education-internationale.com
- www.quebecmetiersdavenir.com

Mobilité professionnelle : que choisir ?

Plusieurs programmes existent et nécessitent l'obtention d'un permis de travail. Le volet « **Mobilité franco-phone** » permet à l'employeur d'embaucher un travailleur temporaire sans obtenir une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT), ce qui facilite l'obtention du permis de travail. Les jeunes entre 18 et 35 ans éligibles au programme **Expérience Internationale Canada (EIC)** peuvent, eux, obtenir un permis de travail à moindre frais.

Les trois permis de travail EIC sont :

- « **Stage Coop International** » (durée 12 mois max)
- « **Jeune Professionnel** » (24 mois max)
- « **Permis Vacances Travail** » (24 mois max).

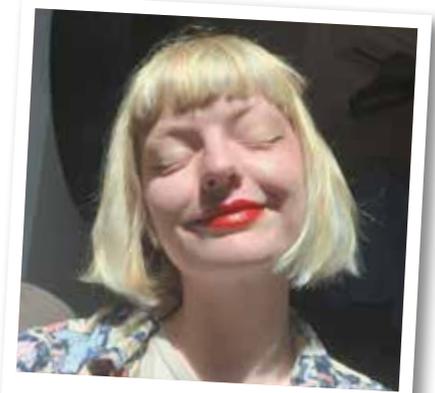
Si vous êtes étudiant, le permis « **Stage Coop International** » vous permet de faire un stage en lien avec votre cursus, à condition de décrocher le poste avant de faire la demande EIC. « **Jeune Professionnel** » nécessite une offre d'emploi rémunérée avant de faire la demande EIC et permet une progression dans sa carrière en acquérant une expérience de travail au Canada.

Autre possibilité : **le stage de perfectionnement en partenariat avec Pôle emploi** pour faire valoir vos compétences. L'OFQJ France (Office franco-québécois pour la jeunesse) vous accompagne dans la concrétisation de ce projet et peut vous aider à obtenir des financements.

TÉMOIGNAGES

➔ **Fanny Ceccon** en stage de perfectionnement dans une entreprise de création de jouets en bois au Québec

Lors de ce stage, j'ai appris le tricot, la couture, la fabrique du papier, participé à la maintenance en ligne des produits et à l'écriture de plusieurs textes poétiques pour la marque ; des tâches qui prennent une toute autre tournure lorsqu'elles ne sont pas faites dans le contexte scolaire mais professionnel. Pour mon départ au Canada, j'ai été accompagnée par l'OFQJ et j'ai bénéficié de l'aide du programme de mobilité Stage Monde de la Région Bourgogne-Franche-Comté, avec un accompagnement dans mes démarches de départ ainsi qu'une bourse. Par la suite, j'ai postulé pour un service civique que j'effectue actuellement en France dans un tiers-lieu numérique. Lors de mon entretien, le fait d'être partie seule à l'étranger a été salué. Je compte demander ma résidence permanente au Québec pour y construire mon projet professionnel.



Je veux m'installer au Québec !



On peut vite évoluer !

➔ **Benjamin Bouriane** Pvtiste

Le monde du travail au Canada est beaucoup plus ouvert d'esprit qu'en France. Ici, on nous donne la chance de faire nos preuves. Tu veux évoluer ? Montre-nous ce que tu vauds et on t'en donnera les moyens. Cette pensée résume mon expérience professionnelle ici. Le principe de hiérarchie est presque inexistant. J'ai déjà parlé avec le vice-président ou même le CEO de la boîte comme si c'était un collègue avec lequel je travaille tous les jours ! Les évolutions en termes de poste ou de salaire vont très vite en comparaison avec la France. Ma direction me parle déjà d'une nouvelle évolution de poste.

➔ **Léopoldine Maginau** Pvtiste

Cette expérience a été enrichissante. Les bienfaits linguistiques sont les plus visibles : je suis arrivée au Canada avec un niveau B1, maintenant je parle couramment. Je peux écrire des mails professionnels, regarder des films en V.O. et tenir des conversations avec des natifs sur des sujets variés. Mais le plus important pour moi, c'est d'avoir rencontré et côtoyé beaucoup de personnes de nationalités et d'horizons différents.



Très cosmopolite !

VOCABLE LAETITIA MORENI

« L'IMMIGRATION FAIT PARTIE DE L'IDENTITÉ DU CANADA »

Louise Van Winkle, Responsable Promotion francophone au bureau d'immigration de l'ambassade canadienne nous livre ses conseils pour préparer son départ et réussir son expatriation.



Vocabulaire : Quels sont les différents types de visas pour partir au Canada ?

Louise Van Winkle : Il existe diverses possibilités pour entrer sur le territoire, mais on peut distinguer quatre principales catégories : le titre touristique, le titre d'étudiant, de travailleur temporaire et enfin celui de résident permanent. Les étudiants dont le programme est de plus de six mois devront obtenir un permis d'études. Concernant les travailleurs temporaires, ils feront la demande d'un permis de travail, dans le programme des travailleurs temporaires étrangers ou le programme de mobilité internationale. Pour les jeunes Français de 18 à 25 ans, l'Expérience Internationale Canada (EIC) offre trois catégories : le permis ouvert « Vacances-Travail » sur tirage au sort, « Jeunes professionnels », un permis de travail lié à un employeur donné, tout comme le « Stage coop international ». Le volet Mobilité francophone est ouvert à toute personne d'expression française, sans critères d'âge ou de nationalité. Si l'expérience est positive, un résident temporaire pourra présenter une demande de statut permanent. Pour préparer votre immigration, ne manquez pas Destination Canada Forum Mobilité. Cet événement organisé par le gouvernement canadien est incontournable pour les candidats qui souhaitent s'informer sur les programmes pour vivre et travailler au Canada. Cette année, le forum aura lieu en novembre à Paris et en ligne.

Vo : Avez-vous des conseils pour des Français à la recherche d'un emploi au Canada ?

L.V.W. : Les possibilités sont nombreuses et il existe plusieurs outils. Par exemple, le site de Pôle emploi publie des offres pour le Canada. Concernant le Volontariat International, la

structure Business France fait le lien entre les jeunes et les entreprises et organisations implantées au Canada. Autre dispositif notable : l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) propose divers programmes, notamment des missions de Service Civique en dehors du Québec, une bonne option pour travailler dans sa langue maternelle tout en évoluant dans un environnement anglophone. Enfin, le portail Guichet-Emplois contient des renseignements sur les offres, les perspectives et les salaires. C'est un véritable facilitateur pour trouver un travail au Canada. Il faut savoir, cependant, que le marché de l'emploi au Canada est un marché dit « caché » : 80% des postes ne sont pas affichés. Une fois sur place, il est important de ne pas s'isoler. Le bouche à oreille permet d'accéder à l'emploi et au Canada la progression au sein d'une entreprise peut être rapide.

Vo : Et pour les étudiants, quelles sont vos recommandations ?

L.V.W. : Le site EduCanada.ca demeure la source officielle du gouvernement du Canada pour les étudiants en recherche d'établissements post-secondaires. Selon le domaine, le niveau d'études et la langue d'enseignement, les étudiants sont renvoyés vers les sites des universités correspondant à leur profil. L'ambassade du Canada offre chaque mois des sessions d'information sur les études et participe à plusieurs salons étudiant.

Vo : Quels sont les futurs enjeux pour le Canada en termes d'immigration ?

L.V.W. : L'immigration fait partie de l'identité du pays. Les programmes s'adaptent aux nouvelles réalités, aux besoins de l'économie

canadienne. Nous avons des objectifs ambitieux : continuer d'accueillir des immigrants à un taux d'environ 1 % de la population canadienne chaque année. On espère que les travailleurs temporaires s'installeront durablement au Canada. Le Programme de l'expérience canadienne s'inscrit dans cette perspective.

Vo : Être francophone est-il un avantage au Canada ?

L.V.W. : C'est un plus dans certains domaines comme l'éducation, les soins de santé, mais le véritable atout, c'est d'être bilingue. Maîtriser les deux langues officielles offre plus d'opportunités au niveau professionnel et les salaires des postes bilingues sont plus élevés. De plus, dans le cadre d'une demande de résidence permanente, un francophone recevra des points supplémentaires.

Vo : Quels sont vos conseils pour une expérience réussie ?

L.V.W. : Au Canada, une personne sur cinq est née à l'étranger. On entend divers accents et le charme du pays vient notamment de ce métissage culturel. Il ne faut pas hésiter à aller vers les autres. Et même si on doute de son niveau d'anglais on a le droit de faire des erreurs. L'important est de communiquer ! ●

VOCABLE 56, rue Fondary 75015 PARIS.
Tél : 01 44 37 97 97 / educ@vocable.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : C. Lecat. SUIVI ÉDITORIAL : T. Dilhat [01.44.37.97.70]. CONCEPTION MAQUETTE : S. Burlion. PHOTOCOPOSITION : Vocable. DIRECTION COMMERCIALE : C. Libilbehety PARTENARIATS : C. Veziris [01.44.37.97.80].
IMPRESSION : DB Print.
N° de commission paritaire 1222K82494

www.vocable.fr